

# AGIR POUR LE SYSTÈME ÉDUCATIF, POUR NOS MÉTIERS, POUR NOS ÉLÈVES

Depuis trois ans, le gouvernement met en place un système éducatif en totale rupture avec son histoire. Inspiré des modèles libéraux et des recommandations de l'OCDE, le projet prône, sur fond de restrictions budgétaires, l'autonomie des chefs d'établissement, la mise en concurrence, la remise en cause du statut de fonctionnaire d'État, une orientation scolaire qui occulte toutes les dimensions psychologiques et sociales dans la construction d'un projet individuel et dans la réussite scolaire. Abandon de l'éducation prioritaire au profit du

dispositif CLAIR, internats d'excellence d'un côté et ERS de l'autre, expérimentations locales de toutes les déréglémentations, réformes des structures pour une scolarité conçue en deux blocs (« école du socle » pour la scolarité obligatoire, « école supérieure » allant du lycée à la licence pour 50 % d'une génération) sont les éléments structurants de cette politique. Pour les élèves, cela signifie tri social et renvoi à sa responsabilité individuelle en cas d'échec. Pour les personnels, les conséquences sont déjà là : perte de sens de nos métiers ; travail empêché

par la multiplication des injonctions, des formes de caporalisation, des tâches supplémentaires et des situations contradictoires entre objectifs assignés et moyens alloués pour les atteindre ; précarisation accrue ; surcharge de travail dans des conditions détériorées... Poursuivons la mobilisation entamée par la grève du 6 septembre contre l'imposition d'un système éducatif fermé à tout espoir de démocratisation. La FSU appelle à la grève le 10 février et à la construction d'une manifestation nationale la plus unitaire possible en mars.

## POSTES SUPPRIMÉS

Le ministère a laissé aux recteurs le soin de choisir les « leviers d'action » les plus « efficaces » pour supprimer des emplois dans leurs académies. Les conséquences sont aujourd'hui visibles dans les académies et, si elles ne sont pas strictement identiques d'une académie à l'autre, on retrouve le plus souvent :  
• Une augmentation des effectifs par classe avec des dotations calculées systématiquement sur la base de 30 élèves en collège, 35 en lycée quelle que soit la série.  
• Des suppressions de postes massives dans les lycées, conséquence de la mise en œuvre de la réforme du lycée, par le biais de la dotation globalisée, de la mise en place du tronc commun en Première.  
• La révision de la carte de l'éducation prioritaire avec la réduction drastique du nombre d'établissements qui, au titre du classement ZEP, percevaient des moyens supplémentaires.  
• L'augmentation du poids des heures supplémentaires, jusqu'à + 30 % dans certains établissements !

## SALAIRES PLOMBÉS

2010 : pour une hausse des prix de 1,7 % sur l'année, nos traitements n'ont augmenté que de 0,5 % en juillet et seraient gelés pour les trois prochaines années. Une perte supérieure à 9 % depuis 2000 assurant aux plus jeunes qu'au long de leur carrière, ils seront moins payés que leurs aînés. Pour les profs, Sarkozy estime que la revalorisation a été faite avec le coup de pouce des départs de carrière, et les heures sup.  
2011 : la retenue pour pension passe de 7,85 % à 8,12 %, première étape d'une hausse sur 10 ans, actée lors de la réforme des retraites. Un jeu d'écriture pour le budget de l'État sur le dos de ses agents qui perdront à terme une journée de salaire par mois.  
La taxation des mutuelles, les déremboursements de médicaments conduisant la MGEN à augmenter ses cotisations de 3,7 %.  
Les organisations syndicales refusent que les agents de la fonction publique paient la crise ! <http://salairesfonctionpublique.fr> !

## COLLÈGE EN PANNE

Depuis quelques années, le collège subit une dénaturation en profondeur : note de vie scolaire, définition d'un socle commun qui marginalise nombre de disciplines et qui ne fait pas culture pour les élèves, généralisation d'un livret personnel de compétences qui pose de redoutables problèmes, épreuve imposée d'histoire des arts au DNB dans des conditions inacceptables, entretien personnalisé d'orientation en Troisième... Sous l'effet des suppressions massives de postes, les personnels ont de plus en plus de mal à exercer leur métier avec des conditions de travail qui se dégradent, une charge de travail qui s'alourdit sans cesse, et des missions totalement dévoyées.  
Les DHG indignés ne s'offrent aucune marge de manœuvre pour prévenir l'échec, aider les élèves les plus en difficulté. Les effectifs de classe remontent partout, sans possibilité de déboulonner les cours. Certains enseignements sont même menacés dans leur existence. Les attaques contre les statuts se multiplient : pressions pour imposer la bivalence à travers l'enseignement intégré de sciences et de technologie, projet de fusionner le collège et l'école primaire dans une seule entité où professeurs des écoles et professeurs « de » collège polyvalents seraient interchangeables !

## LYCÉES DÉBOUSSOLÉS

L'objectif de 80 % d'une classe d'âge au bac est abandonné, le gouvernement se fixant l'horizon de 50 % de diplômés du supérieur. Le premier bilan de la réforme en Seconde cette année confirme nos analyses. Horaires disciplinaires roboratifs, contenus contestés, délégitimation au local de la gestion des dédoublements, accompagnement personnalisé dénué de sens pour les professeurs comme pour les élèves : les conditions de travail des personnels et des élèves se dégradent. La montée de la réforme en Première permet aux rectorats la suppression en masse de postes : les élèves sont regroupés toutes séries mélangées dans les enseignements de tronc commun, les moyens pour les dédoublements ne sont pas systématiquement donnés (p. 7). Les contenus et l'organisation de la Première ne répondent pas aux difficultés des élèves. La réforme ne doit pas s'appliquer en Première, le débat sur le lycée doit être rouvert !

## STI-STL DÉNATURÉS

Le gouvernement persiste dans sa volonté de mettre en œuvre sa réforme des formations technologiques industrielles et de laboratoire à la rentrée 2011. Partout les acteurs de l'éducation et les enseignants sont opposés à ces projets. Ils l'ont exprimé lors des instances consultatives, ils l'ont exprimé aux inspecteurs. Exigeons un moratoire pour :  
• redéfinir des séries diversifiées construites autour de champs technologiques pertinents et attractifs ;  
• des enseignements généraux et technologiques spécifiques à chaque série ;  
• un cadrage national des conditions d'enseignement et des découpages en TD, TP, travaux d'atelier ;  
• l'abandon de l'accompagnement personnalisé ;  
• des formations lourdes et ambitieuses pour les enseignants intégrées au temps de service ;  
• aucune suppression de postes d'enseignants technologiques ni mesure de carte scolaire lors des prochaines rentrées !

## ÉDUCATION PRIORITAIRE DÉMANTELÉE

Le ministère annonce l'extension du programme CLAIR, mis en place d'autorité en septembre dernier, à tous les RAR et à leurs écoles, pas supplémentaire dans la dénaturation de l'éducation prioritaire. Les CLAIR visent à mettre en place une école dérogatoire aux règles différentes et aux ambitions réduites : organisation dérogatoire des enseignements avec recentrage sur le seul socle commun, recrutement local des personnels sur postes à profil, désignation de préfets des études parmi les enseignants et les CPE pour constituer une hiérarchie intermédiaire. Quant aux RRS, ils ont vocation à sortir de l'éducation prioritaire et certains rectorats ont déjà lancé le mouvement de démantèlement alors que les inégalités scolaires s'accroissent et que l'assouplissement de la carte scolaire en renforce les effets. Exigeons une véritable relance de l'éducation prioritaire qui assure une ambition pour tous les élèves !

# GRÈVE JEUDI 10 FÉVRIER PAS CETTE ÉCOLE !

## Manifestation nationale samedi 19 mars

## FORMATION DES MAÎTRES NIÉE

Malgré les dénégations du ministre, N. Sarkozy a été obligé de reconnaître la nécessité de pe-upler le chantier de la formation des maîtres. Pour le SNES, ce ne doit pas être une occasion de revenir sur le principe de l'élevation du niveau de recrutement, mais bien de remettre à plat l'ensemble de la formation des maîtres et l'articulation entre formation disciplinaire et professionnelle. Il faut commencer par reculer le calendrier du CAPES et CPE pour placer les épreuves après l'obtention du master et mettre en place une réelle année de formation après l'admission au concours. En tout état de cause la réforme de la formation mise en place depuis cette année a déjà montré ses limites. Le SNES entend continuer à agir avec l'ensemble des personnels pour faire cesser le scandale qu'elle constitue !

## LIVRET DE COMPÉTENCES IMPOSÉ

Le socle commun et son évaluation dessinent un collège aux missions profondément transformées dans le sens d'un renoncement à préparer tous les élèves à des poursuites d'études. Les expériences déjà menées dans d'autres pays ont montré par ailleurs que cette approche ne permet pas d'avancer aux parents de suivre correctement la scolarité de leurs enfants. Le livret personnel de compétences met en évidence le profond malaise des personnels face à une démarche imposée à laquelle ils n'adhèrent pas. Les enseignants évaluent déjà les compétences des élèves travaillées dans le cadre des programmes disciplinaires mais ils contestent toute évaluation incessante et exclusive par compétences qui prend le pas sur l'acquisition patiente des connaissances, porte sur des compétences que l'école n'enseigne pas forcément, augmente la charge de travail sans régler les difficultés des élèves face aux apprentissages et fait peser de lourdes menaces sur l'existence même des diplômés.

## ORIENTATION DÉTOURNÉE

La mise en place des réformes autour de l'orientation vise non seulement à transférer sur les enseignants la prise en charge de la préparation des choix mais également à constituer ce domaine en une véritable discipline. Prof de métiers ? Bienôt un nouvel élargissement des compétences des enseignants ? Cette conception balaye toute la question des processus psychologiques et sociaux qui président à l'élaboration des projets chez les adolescents. Elle est solidaire d'une approche qui nie les qualifications et les complémentarités entre métiers différents, qui affaiblit le service public en fermant les CIO et en détournant les missions des CO-Psy du public scolaire !

## VIE SCOLAIRE DÉGRADÉE

Des conditions d'encadrement et de suivi des élèves dégradées : superposition de contrats et précarisation des personnels, dotation insuffisante en surveillants notamment en collège, pénurie de CPE (postes vacants, collèges sans CPE, remplacements non assurés). Refuser la réorientation du métier de CPE, les préfets des études, véritable hiérarchie intermédiaire, redonner toute sa place au travail éducatif auprès des élèves dans les équipes pédagogiques et éducatives. Sanctions alourdies, suspension des allocations familiales pour les élèves absents, établissements de réinsertion scolaire, internat d'excellence, policiers référents : refuser les logiques ségrégatives, les mesures répressives et stigmatisantes... Pour une réelle ambition éducative !

## PRIVÉ AVANTAGÉ

Le Parlement vient d'accorder une rallonge budgétaire de 4 millions d'euros à l'enseignement privé soustraite aux crédits prévus pour l'enseignement public. Dans un contexte de suppressions massives d'emplois, le projet de budget 2011 épargnait déjà largement le privé puisque ce dernier n'avait à subir que 10 % des 16 000 suppressions envisagées au lieu de 20 % si la règle de « parité » avait été respectée. Avec cet amendement c'est un nouveau cadeau de 300 emplois que les parlementaires UMP font au privé !

## NON-TITULAIRES MÉPRISÉS

Le dogme du non-remplacement d'un fonctionnaire sur deux partant à la retraite engendre un recours accru à la précarité (+ 25 % à 50 % dans plusieurs académies sur deux ans). Si sous la pression des organisations syndicales, le gouvernement a accepté d'ouvrir des concertations sur les non-titulaires, ses propositions ne vont pas dans le bon sens. Plutôt que d'envisager un plan de titularisation pour résorber la précarité, il privilégie de favoriser le recours au CDI - qui en réalité pérennise cette précarité - et veut mettre en place une fonction duale où le contrat serait généralisé au détriment du statut afin de briser les repères collectifs de tous : rémunérations, mutations, droits... Des responsables de l'Ump, comme Christian Jacob, ancien ministre de la Fonction publique, affichent clairement leur intention de systématiser la précarité et de renoncer au statut de fonctionnaire !